

10 Faits divers & Justice

Coups mortels à Port-Gentil

Torturé et tué après une tentative de vol de batteries de voitures

J-P. A.
Port-Gentil/Gabon

L'initiative de Simao Soarès Renomba Azizet visant à siphonner du carburant et à soutirer nuitamment des batteries dans des véhicules d'autrui, lui aura été fatale le 23 juin dernier, au quartier Ntchengué.

LA mort de Simao Soarès Renomba Azizet, Gabonais de 22 ans, au cours d'une tentative de vol de batteries de voitures au quartier Ntchengué, dans le quatrième arrondissement de Port-Gentil, défraie la chronique depuis quelques jours dans la cité pétrolière. Mais comment en est-on arrivé là ?

Le 23 juin dernier, vers 8 heures, rapporte-t-on, Emile Bickail et Thierry Nzinga se présentent au commissariat

central de Port-Gentil, pour livrer aux policiers sieurs Séraphin Mboundou Biwagou et Simao Soarès Renomba Azizet, âgés respectivement de 17 et 22 ans, et présentant des traces de sévices corporels. Une fois leur identité relevée, policiers et plaignants prennent ensuite la direction de l'hôpital de Ntchengué, pour offrir des soins médicaux aux suspects. Il s'agit d'une étape qui doit précéder l'ouverture d'une enquête. Mais quelque temps après, le médecin annonce aux agents que Simao Soarès Renomba Azizet était déjà mort avant même son admission dans l'établissement hospitalier. Par contre, son comparse Séraphin Mboundou Biwagou, lui, s'en tirera à bon compte, avec seulement dix jours d'incapacité temporaire de travail. Ernest Essimengane Ekeka, auditionné par la police

dans cette affaire, expliquera aux policiers qu'étant régulièrement victimes de vol dans leurs voitures, notamment de batteries et de carburant, ses voisins et lui avaient initié des rondes rotatives de surveillance, afin de démasquer les auteurs de ses actes. C'est ainsi que, alors qu'il se trouve en faction cette nuit-là, il constate la présence suspecte de deux individus, qui tournent autour du véhicule de son voisin et ami, Parfait Bernard Ekomié Engone, qu'il alerte aussitôt, en même temps qu'un autre voisin, Nzamb Moussavou. Les deux "intrus" sont alors pris à partie par les habitants du quartier. Essimengane et les siens confient ensuite à Emile Bickail la mission de conduire les suspects au commissariat à bord de son véhicule Pick-up. Parfait Bernard Ekomié Engone,



Photo : Jean-Paulin ALLOGO

Livré à la justice populaire, Séraphin Mboundou Biwagou a eu plus de chance que son ami Renomba Azizet, décédé.

l'un des agresseurs présumés, corrobore la version servie aux policiers par Ernest Essimengane Ekeka. De son côté, Séraphin

Mboundou Biwagou reconnaît sans équivoque les faits de vol perpétrés dans les voitures, qui lui sont reprochés, ainsi qu'à son défunt partenaire. Il raconte même, avec force détails, que son ami Renomba Azizet et lui avaient mûri le plan de voler, cette nuit-là, dans tous les véhicules garés sur la ruelle de derrière l'hôpital régional de Port-Gentil. Soulignant que leur acte a été interrompu par l'intervention des propriétaires, aidés par les riverains. Dans son récit, il déclare que son ami et lui ont été pris aux environs de 23 heures, par trois individus qu'il dit ne pouvoir clairement identifier. Ces derniers les auraient mis à genoux, puis à plat ventre et les auraient roués de coups, en se servant de bâtons. Présenté lundi dernier devant le parquet de Port-Gentil, Séraphin Mboundou

Biwagou a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale pour tentative de vol aggravé, une infraction punie par les articles 6 et 296, dans leurs alinéas 1-3-4 du Code pénal. Quant à Ernest Essimengane Ekeka, Parfait Ekomié Engone et Nzamb Moussavou qui, visiblement, ont voulu se faire justice en torturant les malfrats, avant de les abandonner à la vindicte populaire, ils ont été placés sous mandat de dépôt pour coups et blessures volontaires et coups mortels. Ils devraient être confrontés, le moment venu, aux dispositions des articles 230 et 232 du Code pénal. Plus chanceux, bien que faisant toujours partie intégrante de la procédure engagée contre le groupe, Emile Bickail et Thierry Nzinga ont été mis en liberté provisoire.

Accident mortel au village Agricole

Un homme trouve la mort sur la nationale 1

SCOM
Libreville/Gabon

LES habitants d'Agricole, une bourgade du département du Komo-Kango, située à 125 km de Libreville, ont vécu une scène effroyable le mardi 28 juin dernier. Ils ont retrouvé étendu sur la chaussée de la nationale 1, le corps sans vie d'Armand Menie Ekomo, Gabonais, 36 ans. D'après les premières constatations des éléments de la brigade routière de

cette localité, tout porte à croire que l'infortuné a été victime d'un accident de la circulation dans la nuit du lundi au mardi dernier. Après le drame, l'auteur a pris la fuite. Une information judiciaire a été ouverte, pour faire la lumière sur cette nouvelle tragédie de la route. C'est vers 6 heures que les habitants du hameau font la macabre découverte. Armand Menie Ekomo est reconnaissable par les habits, un tee-shirt et un jeans bleu, qu'il portait encore la veille. En effet, son visage qui bai-



Photo : D.R.

Armand Menie Ekomo, tel qu'il a été retrouvé.

gnait dans une mare de sang, était complètement méconnaissable. Le choc l'a défiguré. Cependant, les premiers indices sur lesquels les pandores s'appuient, indiquent qu'il est fort possible que le véhicule à l'origine de la mort du piéton se déplaçait dans le sens Libreville-Bifoun. « Il n'y a qu'à considérer le côté de la route sur lequel le corps se trouvait, mais aussi les traces laissées par l'engin sur le bitume », estime une source proche de ce dossier. L'enquête du voisinage ré-

véle, quant à elle, que l'infortuné serait arrivé à Agricole il y a deux semaines environ. Armand Menie Ekomo serait allé rendre visite aux parents de sa femme. Que faisait-il à cette heure avancée de la nuit au bord de la voie ? Rentrerait-il d'une virée nocturne ? Était-il seul ou accompagné au moment de l'accident ? Autant de questions parmi tant d'autres auxquelles les enquêteurs vont tenter de répondre afin de tirer au clair cet homicide. Affaire donc à suivre.

Usurpation d'identité à Makokou

Xiao Duo circulait avec le passeport de son compatriote depuis 3 ans

Slyve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'IDÉE selon laquelle les Asiatiques se ressemblent en général vient d'être amèrement expérimentée par Xiao Duo, un Chinois de 46 ans, arrêté le samedi 25 juin dernier, conjointement par les agents de l'antenne de la Police d'investigations judiciaires (Pij) de Makokou et de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad). Il lui est reproché d'avoir dérobé le passeport d'un certain Lai Wei, un de ses collègues rentré en Chine en 2013, pour qui il se faisait désormais passer. D'après le procureur de Makokou, le lundi 27 juin dernier, il a été placé en détention préventive pour usurpation d'identité et im-

migration clandestine. Le stratagème mis en œuvre par Xiao Duo, dans le but de résider illégalement au Gabon, semblait sans bavures. Jusqu'au samedi 25 juin dernier, jour choisi par les éléments des deux unités des Forces de police nationale (FPN), pour ériger un poste de contrôle au village Iyoko-Ngota, à environ 10 km de Makokou, sur l'axe Makokou-Okondja. Aussi, le véhicule à bord duquel se trouve le Chinois va-t-il y être soumis au contrôle. Lors de la vérification d'identité, le sujet asiatique brandit aux agents un passeport. Sauf que sur celui-ci, on aperçoit un individu répondant au nom de Lai Wei. Mieux, flics, qui prêtent attention aux menus détails, remarquent une grande différence entre la photo du passeport et les traits de l'homme qui se trouve en face deux.



Photo : D.R.

Le jeu du chat et de la souris auquel se livrait Xiao Duo a pris fin.

Malgré les assurances données aux limiers, pour faire croire que le passeport est bel et bien le sien, le Chinois est arrêté et conduit au poste de police. C'est là-bas que



Photo : D.R.

Le passeport de son compatriote, Lai Wei, avec lequel il circulait.

tout va enfin se savoir. En effet, après avoir décliné son vrai nom lors de l'audition, Xiao Duo - et non Lai Wei - révèle aux enquêteurs qu'il aurait foulé le sol gabonais en 2010. Le foreur de profession au-

rait profité d'une offre d'emploi au sein d'une grosse entreprise chinoise engagée par l'Etat gabonais dans le cadre des travaux routiers dans la province de l'Ogooué-Lolo. Une fois le chantier achevé, une autre opportunité se présente à lui, en 2016, car il devient sous-traitant pour le compte de l'entreprise Khll, dont le siège social se trouve à Makokou. C'est donc en se servant du passeport de son collègue rentré au pays, que Xiao Duo réussit, chaque fois, à franchir les postes de contrôle depuis trois ans. « Le mis en cause a toujours eu de la chance, parce que les agents manquaient de vigilance durant les opérations. Mais cette fois-ci était la bonne, car l'état a fini par se resserrer (...) », indique-t-on à la direction des enquêtes. Comme quoi, tous les Chinois ne se ressemblent pas finalement tant que ça !



Le prix du poisson, quel rapport avec mon projet?

« Votre organisation fait partie d'un écosystème - il est étonnant de voir à quel point des changements dans un secteur peuvent se répercuter sur l'ensemble de votre marché. »



THE INSIDE EDGE
www.oxfordbusinessgroup.com
gabon@oxfordbusinessgroup.com
@OBGinsights